

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE CORNWALL

POLITIQUE ET PROCÉDURES

Titre de la politique : **Code de conduite**

Catégorie de politique : Opérationnelle

Date d'entrée en vigueur : 26 février 2008, révisée le 26 mars 2019

La bibliothèque s'engage à offrir un environnement sécuritaire, respectueux et accueillant. Tous les usagers de la bibliothèque sont tenus de respecter le Code de conduite.

On s'attend à ce que chacun des usagers de la bibliothèque :

- surveille et s'occupe des enfants âgés de moins de 11 ans, et des personnes vulnérables à sa charge;
- assure la sécurité de ses effets personnels. La bibliothèque n'est pas responsable des objets perdus, volés ou endommagés;
- laisse les animaux de compagnie à la maison, sauf s'il s'agit d'animaux d'assistance accrédités ou d'animaux participant à un programme de bibliothèque autorisé;
- consomme de la nourriture et des boissons de manière responsable dans les endroits désignés et jette ou recycle ses déchets;
- s'abstienne d'odeurs excessives qui nuisent à l'utilisation des services de la bibliothèque par les autres usagers;
- permette l'inspection de ses sacs ou valises personnels pour s'assurer que le matériel appartenant à la bibliothèque a été remis;
- utilise que les entrées et sorties autorisées, et évite les zones réservées au personnel; et
- quitte rapidement la bibliothèque à l'heure de fermeture ou tel que prescrit advenant une situation d'urgence.

Alors qu'ils sont sur les lieux de la bibliothèque, il est interdit aux usagers :

- d'adopter un comportement perturbateur qui nuit à l'utilisation des services de bibliothèque par les autres usagers ou au travail du personnel de la bibliothèque;
- d'utiliser un langage ou un comportement menaçant, abusif, harcelant ou offensif, y compris tout comportement d'inconduite sexuelle ou de visionner du contenu sexuellement explicite;
- de présenter des pétitions, d'afficher des affiches, de solliciter ou de participer à toute activité commerciale à moins d'avoir obtenu le consentement préalable de la direction de la bibliothèque; et
- de photographier ou d'enregistrer (audio ou vidéo) sans avoir obtenu le consentement préalable de la direction de la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE CORNWALL POLITIQUE ET PROCÉDURES

Tous les usagers de la bibliothèque doivent également respecter la loi. Contrevient à la loi quiconque :

- endommage ou vol des biens appartenant à la bibliothèque. Ceci comprend les graffitis, le vandalisme et l'ingérence dans les ordinateurs de la bibliothèque;
- vend, utilise, a en sa possession, ou agit sous l'influence de l'alcool, du cannabis, ou de substances illégales; et
- a en sa possession ou dissimule une arme quelconque.

Pour assurer la sécurité publique, chaque usager de la bibliothèque doit respecter les règlements municipaux, codes de santé publique et règlements en matière de santé et de sécurité :

- Chaque usager doit porter des chaussures et un chandail alors qu'il se trouve sur les lieux de la bibliothèque;
- Il est interdit de fumer des cigarettes, du cannabis ou de vapoter sur les lieux de la bibliothèque, ou à moins de neuf mètres de toute entrée de bibliothèque;
- Les bicyclettes, trottinettes et toute autre véhicule récréatif doivent être garés à l'extérieur du bâtiment; et
- Il est interdit de dormir sur les lieux.

Pour le confort et la sécurité de tous les usagers de la bibliothèque, le personnel de la bibliothèque gèrera les comportements inappropriés. Le personnel a le pouvoir de demander aux clients de quitter les lieux à tout moment. Toute violation à ce code de conduite peut également entraîner l'expulsion des lieux de la bibliothèque, la perte des privilèges d'usager de la bibliothèque, des amendes pour le recouvrement des coûts, l'assistance du service de police ou des poursuites judiciaires (le cas échéant).

*Approuvé par le Conseil d'administration de la bibliothèque publique de Cornwall
Date : le 26 mars 2019*